



# PROCES VERBAL DU COMITÉ DE DIRECTION

Réunion du Mercredi 9 AVRIL 2025

Visioconférence

## **Présents :**

Marc Touchet (Indre) Président

### **Secteur 1**

Bertrand Voisin (Calvados)  
Maxime Le Bihan (Côtes-d'Armor)

### **Secteur 3**

Daniel Rolet (Doubs – Terr. Belfort)  
Patrick Leiritz (Haute-Marne)

### **Secteur 5**

Alexandre Gougnard (Gironde) : excusé  
  
Claude Requena (Gers)

### **Secteur 2**

Philippe Surmon (Paris)  
Pascal Poidevin (Aisne) : excusé

### **Secteur 4**

Didier Anselme (Savoie)  
André Vitiello (Var)

### **Assistent**

Alain Broche (Côte d'azur)  
Frédéric Arnault (Côte d'azur)  
Brendan Barrau (assistant)

## **Début : 10h00**

### 1. Communications du Président Marc Touchet

Marc Touchet débute ce Comité en Visio en excusant Alexandre Gougnard et Pascal Poidevin, occupés par d'autres obligations.

En préambule, le Président Marc Touchet et tous les membres du Comité sont particulièrement attristés du décès de Pierre Lacroix, ancien Président des Deux Sèvres (2000/2016) et ancien membre du bureau de l'ANPDF, et adressent toutes leurs condoléances à la famille, aux proches, et au District des Deux Sèvres.

Marc Touchet rappelle l'homme très engagé qu'il était, et respecté dans sa mission de Président de District.

Marc Touchet souhaite aussi bon courage à Patrick Leiritz qui connaît une situation personnelle délicate.

### 2. Point Financier – Point Partenariat

Sur l'aspect financier, Pascal Poidevin a transmis des informations précises sur la situation à date avec un état excédentaire de plus de 4000€ et un état prévisionnel déficitaire en fin d'exercice en raison des charges à venir (réunions de secteurs).

Concernant le partenariat : Marc Touchet informe le Comité de la situation et des projections avec Tarkett, Helmett, CMC et France Barnum

Concernant les adhésions, le chiffres à retenir cette saison est de 90 membres actifs et 40 membres honoraires ce qui en fait la saison record. Le Comité s'en félicite.

Bertrand Voisin propose de souscrire une assurance RC pour les membres du Comité dans le cadre de leurs activités d'élus à l'ANPDF car elle n'existe plus. Accord du Comité pour saison 2025/2026.

### 3. Point organisation avec le Président du District Côte d'Azur Congrès 2025 : du 19/9 au 21/9

Alain Broche rejoint la visio-conférence et remercie l'ANPDF de cette invitation ; il demande à son Vice-Président Monsieur Frédéric Arnault de présenter les avancées sur l'organisation.

M Arnault rappelle le lieu de cette édition 2025 et présente plus en détails la ville de Mandelieu-la-Napoule, avec comme résidence l'hôtel Goelia 4 étoiles.

Suite au sondage google form envoyé et à la relance de l'ANPDF, le nombre de retours est positif puisque seulement 12 personnes n'ont pas répondu ; l'estimation de la présence à ce Congrès est de 170 personnes. Avec les invités exceptionnels et l'organisation locale, la barre des 200 personnes peut être atteinte.

Il confirme que la soirée des partenaires se fera sur place, et le dîner de Gala à l'extérieur.

Frédéric Arnault évoque l'organisation du vendredi soir jusqu'au dimanche, avec décision de laisser « quartier libre » le dimanche matin pour se reposer / visiter le centre-ville / aller à la plage / visite le château de la Ville.

Par contre le déjeuner du dimanche midi sera organisé.

Il est rappelé que le 20/21 septembre sera le Week-end « Journées du Patrimoine »

Concernant les ateliers des congressistes du samedi matin :

Il est envisagé de rester sur le mode des éditions précédentes (sujets et rapporteurs évoqués en séance) ou de faire un 3<sup>ème</sup> atelier collectif en fonction de la possibilité d'avoir un intervenant qui interviendra une seule fois pour tout le monde.

Les prix proposés par le District de la Côte d'Azur sont estimatifs et s'approcheront du montant de l'édition val-d'oisienne.

Marc Touchet insiste pour que les prix soient le plus bas possible notamment pour permettre aux honoraires d'assister au Congrès.

Un fléchage des postes de dépenses pourrait aussi faire l'objet d'une étude conjointe et d'une visio entre le District de Côte d'Azur et le bureau de l'association

Tout le Comité remercie pour la qualité de cette présentation le Président Alain Broche et Frédéric Arnault.

Cette présentation sera proposée lors des réunions de secteurs à venir.

### 4. Questions diverses

Plusieurs membres interrogent le président sur un sujet qu'il faudrait traiter à savoir la récupération par la Ligue d'un certain nombre d'arbitres et de délégués officiels de Districts, si bien que les compétitions de districts sont appauvries ; cette situation devient gênante voire incompréhensible pour plusieurs clubs formateurs d'arbitres.

Marc Touchet propose que chaque animateur inscrive ce sujet à leur ordre du jour des réunions de secteur.

Concernant la possibilité pour un Président de District de se faire représenter en réunion de secteur, Marc Touchet souligne qu'il faut effectivement proposer cette solution pour éviter l'absence d'un District.

Maxime le Bihan évoque sa problématique spécifique et actuelle à savoir le coût salarial de l'animation des sections sportives scolaires supporté par le district.

**Fin : 12h10**